

ARCHAEOLOGIA BELGICA

252

A. ROBER

LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN
DE MATAGNE-LA-GRANDE

BRUXELLES

1983

ARCHAEOLOGIA
BELGICA

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

XXXV

Publiée sous le patronage de
l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts
de Belgique

LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DE
MATAGNE-LA-GRANDE

par M. G. DE VRIES

LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DE
MATAGNE-LA-GRANDE

BRUXELLES
L'IMPRIMERIE ROYALE

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roosens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles
Parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1
1040 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1983/0405/1

ARCHAEOLOGIA BELGICA

252

A. ROBER

LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DE MATAGNE-LA-GRANDE

BRUXELLES

1983

INTRODUCTION

Les premiers vestiges de l'établissement gallo-romain de Matagne-la-Grande, ont été découverts en 1893, par A. Becquet. Une petite fouille effectuée par la Société Archéologique de Namur, mit au jour un bâtiment de forme rectangulaire ainsi que quelques tronçons d'un vaste enclos⁽¹⁾. Ces recherches furent l'objet d'interprétations diverses, sans aucun contrôle sur le terrain. Ce n'est qu'en 1975 que des prospections permirent de retrouver l'emplacement de l'édifice. Les travaux se sont échelonnés sur six années, de 1975 à 1981. Ils furent menés à bien par les membres du Cercle de Recherches et d'Etudes Archéologiques de Doische, sous l'égide du Service National des Fouilles. Nous tenons à préciser que la fouille en milieu forestier, a été très ardue. Nous avons tenté de résoudre tous les problèmes rencontrés dans les meilleures conditions possibles, compte tenu de la nature du terrain.

Notre devoir est tout d'abord d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont témoigné de l'intérêt pour nos recherches et facilité l'élaboration du présent rapport. Nous remercions particulièrement Messieurs H. Roosens, directeur au Service national des Fouilles, et G. De Boe, chef de travaux, pour l'aide précieuse prodiguée au cours des recherches. L'identification et l'étude des monnaies est due à Mademoiselle J. Lallemand du Cabinet des Médailles.

La fouille fut rendue possible grâce aux autorisations accordées avec bienveillance par l'Administration Communale de Doische et l'Administration des Eaux et Forêts. Notre gratitude s'adresse à Messieurs A. Belot, bourgmestre, P. Lechat, secrétaire communal et M. Collignon, échevin, ainsi qu'à Monsieur J.M. Malter, ingénieur des Eaux et Forêts.

Cadre topographique

La zone explorée est située à 2.200 m à l'ouest du village de Matagne-la-Grande, à la limite du territoire communal et de l'enclave de Dourbes. Le site occupe en bordure de l'ancien chemin vicinal de Matagne-la-Grande à Fagnolles, le sommet d'un promontoire rocheux actuellement boisé. Il domine la région à une altitude de 260 m. Ce massif se constitue de calcaires givetiens et de schistes frasniens, dont le sommet est couvert de sables et d'argiles landeniens. Le plateau est dominé par de nombreux rochers blancs, vestiges d'une tête de filon de calcaire silicifié; ils sont différents des quartzites tertiaires. Postérieurement à ces formations, les sables, argiles et grès appartenant au terrain tertiaire, plus précisément à l'assise supérieure du landenien, ont été déposés et se sont conservés dans des

¹ A. BECQUET, Nos fouilles 1891-1894, A.S.A.N. XXI, 1895, 111-112;
A. MAHIEU, Ruines belgo-romaines mises à jour dans la province de Namur, A.S.A.N. XXIX, 1910, 151-152.

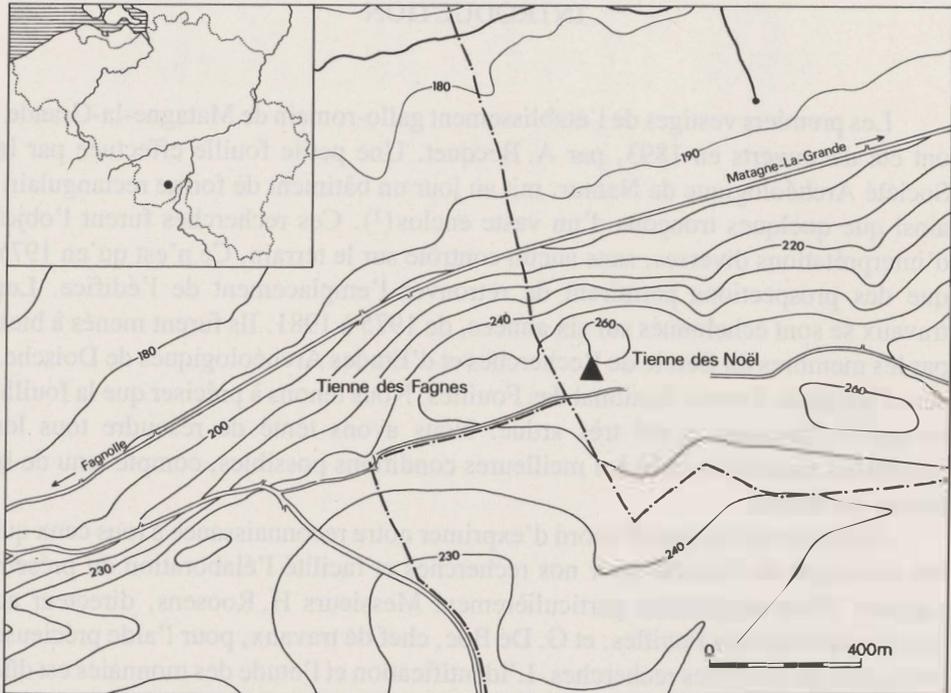


Fig. 1 — Situation topographique.

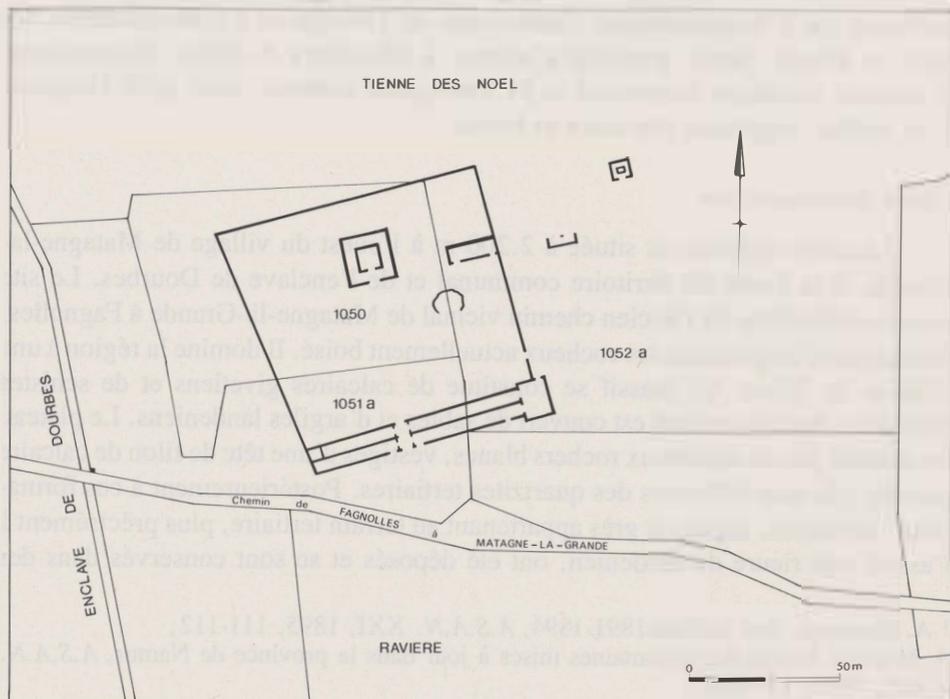


Fig. 2 — Localisation du sanctuaire sur un extrait du plan cadastral.

poches. La base des sables repose sur des galets blancs, indiquant nettement un terrain de transport, et non une formation d'altération provenant de la désagrégation des roches quartzieuses préexistantes. Ces sables, par leur perméabilité, ont facilité les phénomènes chimiques, qui auraient contribué à former des filons métallifères; hématite et galène. La totalité de la surface du plateau est défoncée et parsemée de trous d'exploitation, vestiges de la recherche du minerai. Ces exploitations ont probablement provoqué la modification du réseau hydrographique.

Le site est limité au nord par un versant abrupt qui plonge vers la vallée des Fagnes; au sud il s'étire en une pente douce dévalant vers le Viroin (fig. 1). Le sanctuaire est établi sur une aire faiblement inclinée vers le sud, et est localisé dans les parcelles cadastrales numéros 1050, 1051 a et 1052 a, de la section B, sous la dénomination toponymique de « Tienne des Noël » (fig. 2).

La situation élevée, la nature stérile du sol et la proximité de sources, doivent avoir joué un rôle certain dans le choix de cet endroit pour l'établissement d'un lieu de culte.

LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Caractères généraux

L'espace sacré est circonscrit par une enceinte quadrangulaire de forme irrégulière, clôturant une superficie d'environ 66 ares (fig. 3). La façade avec l'accès au temenos est orientée E.N.E., O.S.O. Elle est composée d'un corps de portique à deux galeries (fig. 3, 1.2.), flanquée à son extrémité est d'une grande salle d'angle formant saillie (fig. 3, 3). Du côté opposé, la façade bute contre le mur de clôture sud-ouest.

L'entrée principale est légèrement décentrée vers le sud (fig. 3, 4) elle est formée d'un portail à trois portes avec passage central s'ouvrant directement sur l'esplanade. Les deux portes latérales donnent uniquement accès à la galerie de façade extérieure. A l'intérieur de l'enceinte et dans la partie nord-ouest du temenos, deux constructions dominent une esplanade: face à l'entrée, le temple principal à péribole (fig. 3, 5) et, plus à l'est un bâtiment de forme rectangulaire qui s'appuie sur le mur de clôture (fig. 3, 6). Il s'agit probablement du dépôt habituel des sanctuaires. Au sud de ce dernier, une fosse de forme élipsoïdale creusée dans la roche en place (fig. 3, 7) semble avoir été une sorte de bassin ou de piscine.

L'examen des abords immédiats du sanctuaire permit de découvrir deux annexes à l'extérieur de l'enclos; à 42 m du mur de clôture nord-est, une petite cella carrée avec base centrale rectangulaire (fig. 3, 8) et, plus au sud, un petit bâtiment rectangulaire entièrement ouvert au nord-ouest (fig. 3, 9).

La technique de construction employée pour les murs, est la même pour les différentes périodes. Les fondations sont en blocs calcaires ou silicieux entassés dans des tranchées; à certains endroits elles reposent directement sur la roche en place. La couche supérieure de la fondation est surmontée d'une assise de nivellement d'éclats de taille liés au mortier. Les murs en élévation ont en général une épaisseur de 0.60 m, le noyau est constitué d'un blocage de pierres brutes noyées dans le mortier, tassé entre deux parements de petits blocs calcaires (calcaire givetien) soigneusement équarris et disposés en assises régulières. L'extérieur de la façade est jointoyé au mortier rose et tiré au fer arrondi, le creux du joint est relevé d'un filet de peinture rouge.

Deux périodes de construction peuvent être discernées par l'emploi de mortiers de textures différentes. Le premier état est représenté par le temple principal, l'enclos délimité par une simple muraille, ainsi que la petite construction à trois côtés située à l'extérieur (fig. 3, 9). Cette période est caractérisée par l'emploi d'un mortier de chaux de teinte jaunâtre, composé de sable de rivière, de particules de charbon de bois et de tuileau finement concassé. Par la suite furent ajoutés le corps de portique avec la salle d'angle, le bâtiment de dépôt situé à l'intérieur de l'enceinte, ainsi que le petit temple annexe extérieur (fig. 3, 8). Cette transformation effectuée à une date tardive, diffère nettement de la première période par

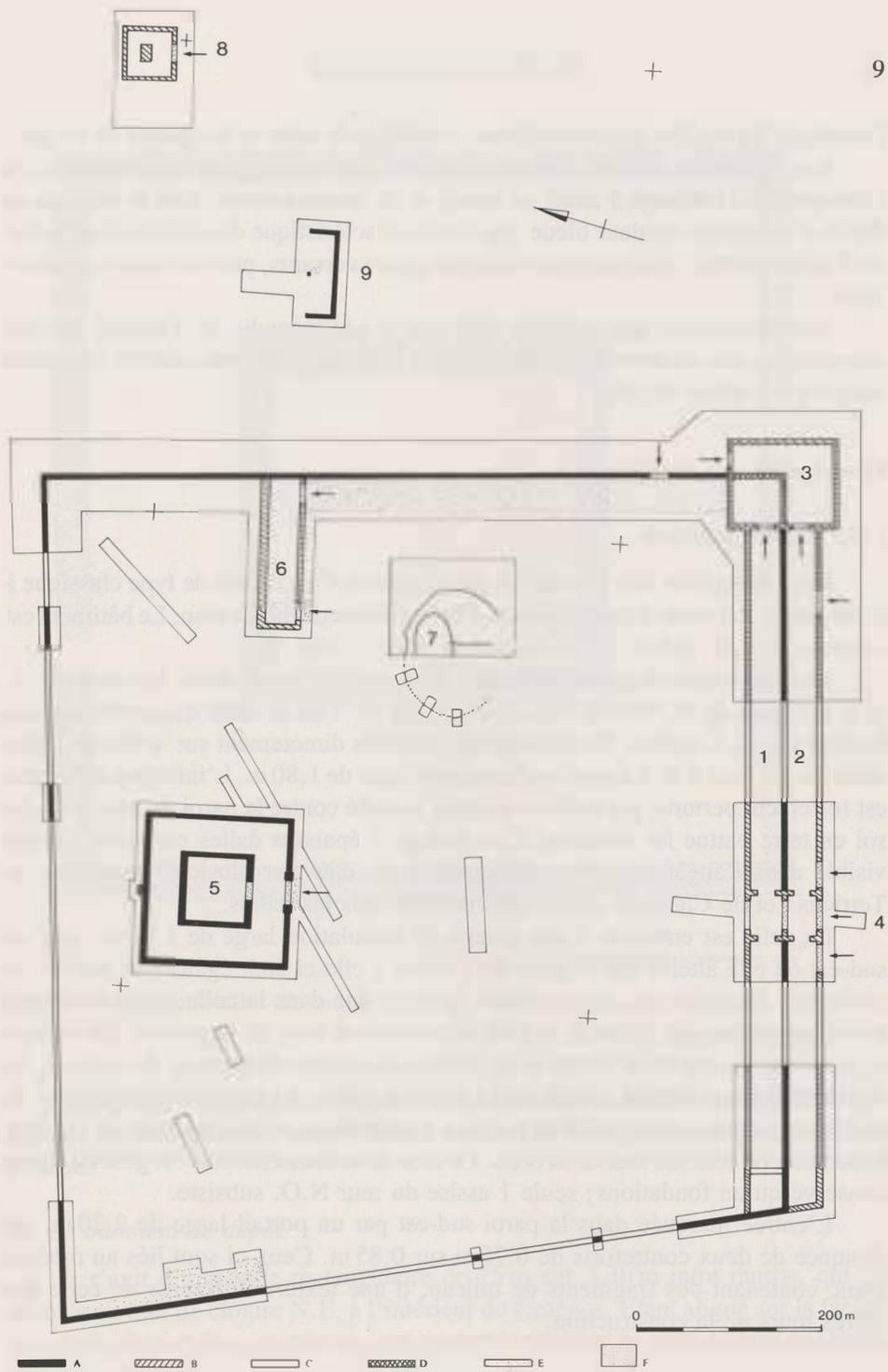


Fig. 3 — Plan général du sanctuaire avec disposition des tranchées: A. Première période; B. Développement ultérieur; C. Murs complétés; D. Fondations; E. Portes; F. Empierrements.

l'emploi d'un mortier de couleur blanc contenant du sable et des galets de rivière.

Les bâtiments étaient généralement couverts de tegulae et d'imbrices, à l'exception du bâtiment d'angle en façade et du fanum annexe, dont le toit était en dalles d'ardoise de couleur bleue. La forme caractéristique des dalles rectangulaires formant arêtier, indiquent une toiture à quatre versants, pour ces deux constructions.

De nombreuses traces d'une destruction par incendie de l'édifice ont été relevées; les sols en terre battue de plusieurs bâtiments sont par endroits fortement rougis par l'action du feu.

Description des vestiges⁽²⁾

I. Le temple principal

Les fouilles ont mis au jour les substructions d'un fanum de type classique à cella carrée, entourée d'une galerie et d'un stylobate de même plan. Le bâtiment est orientée N.N.O.-S.S.E. selon un axe de 160° ⁽³⁾ (fig. 4).

La cella forme un quadrilatère de 7,85 m sur 7,75 m de côtés. Les murs N.O. et S.E., épais de 0,75 m et N.E.-S.O., épais de 0,60 m, sont conservés sur une hauteur de 1 à 2 assises. Ils reposent par endroits directement sur la tête de roche calcaire. La face S.E. est percée d'une porte large de 1.80 m. L'intérieur de la cella est fortement perturbé par un four à chaux installé contre la paroi du mur S.O. Le sol en terre battue fut rehaussé d'un dallage d'épaisses dalles calcaires, encore visible dans l'angle est. Cet aménagement est daté par plusieurs monnaies de Tetricus I et de Claude II divus, découvertes sous les dalles.

La cella est entourée d'une galerie de circulation large de 3.30 m, sauf au sud-est où elle atteint une largeur de 3.40 m. Celle-ci était également dallée: de nombreux fragments de dalles moins épaisses que dans la cella, mais fortement usées par un passage intensif, ont été découverts le long de la galerie. Ce dallage reposait sur un apport de limon et de déchets de schiste mêlés avec du mortier. Le stylobate forme un carré parfait de 15.85 m de côtés, les murs ont une largeur de 0.60 m. La construction diffère par son appareillage et son mortier de couleur blanchâtre de celle du mur de la cella. Ce mur de soubassement n'est généralement conservé qu'en fondations; seule 1 assise du mur N.O. subsiste.

L'entrée marquée dans la paroi sud-est par un portail large de 2.70 m, est flanquée de deux contreforts de 0.75 m sur 0.85 m. Ceux-ci sont liés au mortier blanc contenant des fragments de tuileau, d'une texture différente de celle des autres murs de la construction.

² Tous les niveaux sont donnés à partir d'un point 0 théorique, situé à la côte + 225 m d'altitude.

³ Par rapport au nord magnétique du 25.8.1980.

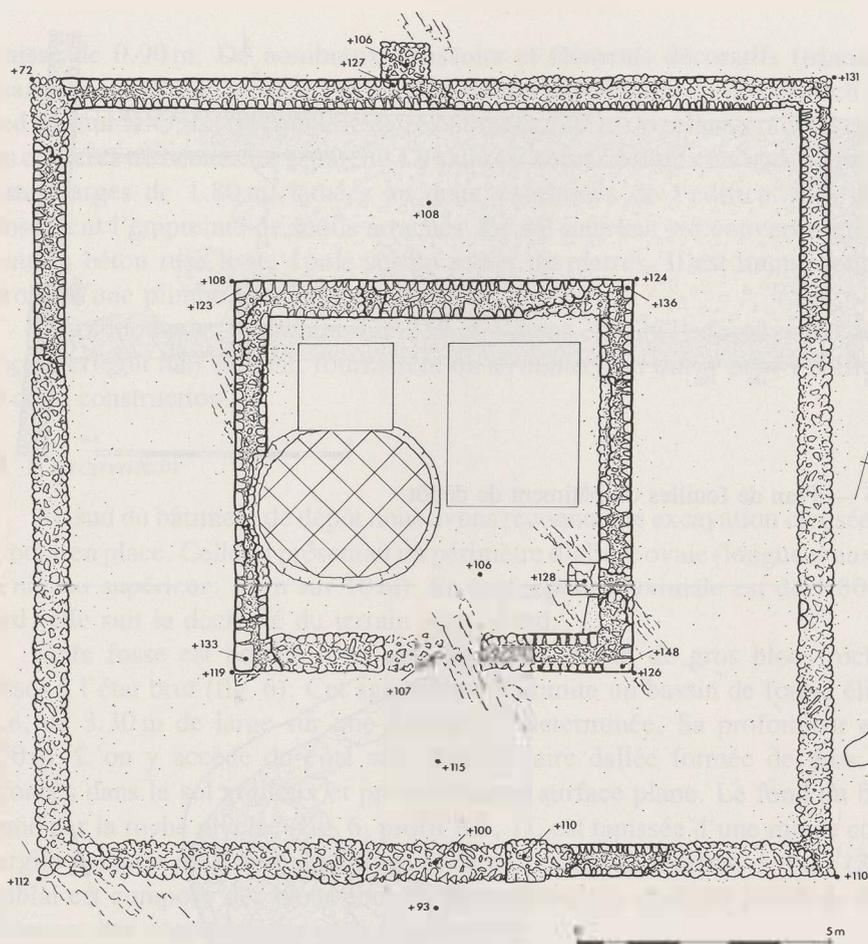


Fig. 4 — Plan de fouilles du temple.

Une petite fondation rectangulaire en pierres sèches de 0.90 m sur 0.70 m, est accolée du côté extérieur contre le mur N.O.; elle est légèrement décentrée vers l'ouest.

II. Le bâtiment de dépôt

Il s'agit d'une salle rectangulaire de 15 m sur 3.30 m intra muros, qui est accolée au mur de clôture N.E. à l'intérieur du temenos. Etant aligné sur la façade du temple distant de seize mètres, son orientation diffère de celle du mur de clôture (fig. 5).

Les murs fortement arasés, bâtis sur une fondation de gros blocs de quartzite ferrugineux, ont une épaisseur de 0.60 m, à l'exception de la paroi nord-ouest

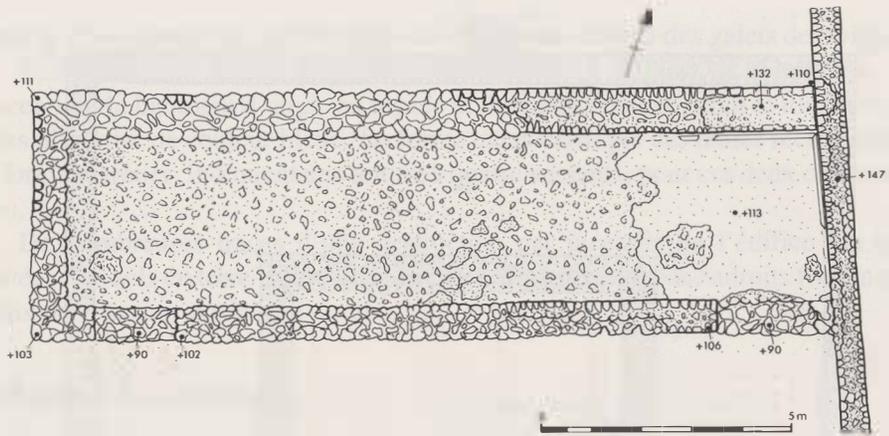


Fig. 5 — Plan de fouilles du bâtiment de dépôt.

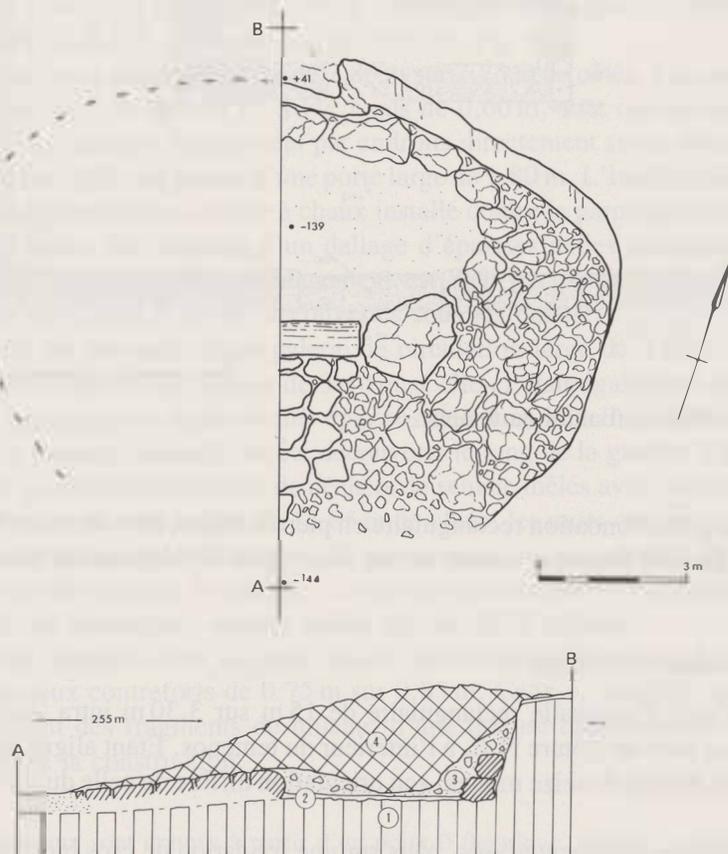


Fig. 6 — Plan et coupe de la fosse.

épaisse de 0.90 m. De nombreux voussoirs et éléments décoratifs (triangles et losanges) en tuf calcaire scié ont été découverts dans les débris de destruction, au pied du mur N.O. La maçonnerie de ce bâtiment diffère de celle du mur de clôture, des coutures très nettes les séparent. La salle est accessible du côté sud-est par deux portes larges de 1.80 m, situées aux deux extrémités de l'édifice. Ces entrées conservent l'empreinte de seuils arrachés. Le sol intérieur est couvert d'un pavement en béton rose lisse, coulé sur un radier de pierres. Il est muni, contre les parois, d'une plinthe bétonnée en chanfrein.

Deux monnaies (Constant 436-350 et Valens 364-367) découvertes dans la maçonnerie du mur sud-est, fournissent un *terminus post quem* pour l'édification de cette construction.

III. L'excavation

Au sud du bâtiment de dépôt nous avons reconnu une excavation creusée dans la roche en place. Celle-ci présentait un périmètre d'allure ovale (longueur aux axes du niveau supérieur: 13 m sur 10 m). Sa profondeur maximale est de 1.80 m au nord; elle suit la déclivité du terrain vers le sud.

Cette fosse est bordée d'un empièchement massif de gros blocs rocheux, laissés à l'état brut (fig. 6). Cet agencement délimite un bassin de forme élipsoidal, de 3.30 m de large sur une longueur indéterminée. Sa profondeur est de 0.70 m. L'on y accède du côté sud, par une aire dallée formée de gros blocs enfoncés dans le sol argileux et présentant une surface plane. Le fond du bassin formé par la roche nivelée (fig. 6, profil AB, 1), est tapissée d'une mince couche d'argile jaunâtre mélangée de tuileau et de particules de charbon de bois (2). Le remblai est composé des blocs éboulés du pourtour (3) et d'une poche de débris provenant des constructions environnantes (4).

Ces divers éléments permettent de supposer qu'il existait à cet endroit proche de la nappe phréatique, un bassin qui devait probablement recueillir les eaux d'une source aujourd'hui tarie. A l'exception de deux monnaies (imitation de Tétricus II et de Constant), aucun matériel archéologique n'y fut découvert.

IV. L'enclos

Le temenos est entouré d'un mur de clôture épais de 0.60 m formant un quadrilatère irrégulier. Ses côtés mesurent 79 m et 89 m sur 79 m et 83 m.

Aucun bâtiment n'a été localisé le long de cette clôture à l'exception du mur Nord Est, percé à 6.30 m du bâtiment d'angle d'une porte large de 1.80 m, avec dallage. Le long de ce mur et du côté intérieur, le sol est formé par la roche en place et stabilisée par un cailloutis tassé. Ce chemin empièré large de 3 m, était couvert d'une épaisse couche de démolition riche en fragments de tuiles. Nous avons recueilli à cet endroit vingt-six exemplaires marqués du sigle TRAVCPSB (TR liés). Cet agencement permet, de supposer que le mur de clôture était flanqué d'un

déambulatoire couvert, soutenu par des piliers en bois. Ce portique se prolongeait jusqu'au bâtiment de dépôt.

A l'angle Nord-Ouest de l'enclos, une bande de cailloutis tassé et couvert de nombreuses tuiles, large d'environ 3 m, longe le mur d'enceinte Ouest. Tout comme l'empierrement semblable dégagé le long du mur nord est, il pourrait s'agir d'un sol d'une galerie couverte. Aucune trace de colonnade ou de supports en bois n'a cependant été trouvée.

V. La façade

Une façade monumentale est disposée sur la face sud-est du temenos. Une différence de mortier permet de l'attribuer à un remaniement ultérieur. Seul le mur médian appartient à l'état primitif. Orientée E.N.E-O.S.O., selon un axe de 252° , cette façade s'étend sur une longueur totale de 81 m. Elle est composée de deux

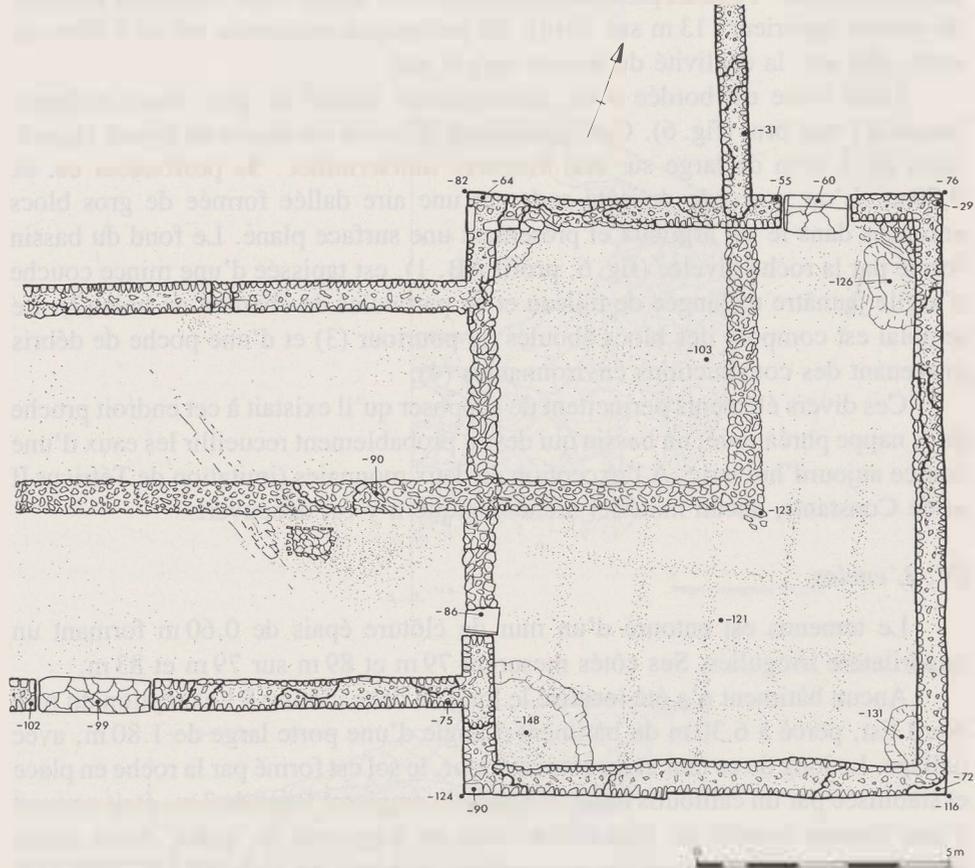


Fig. 7 — Plan de l'angle sud-est de la façade.

galeries larges de 3.30 m chacune, disposées de part et d'autre de l'ancien mur de clôture. Elles aboutissent au nord est, à une grande salle d'angle.

Cette construction rectangulaire de 10.60 m sur 8.30 m intra muros est implantée, en saillie, sur l'angle est de l'ancien enclos, dont la fondation arasée est encore visible (fig. 7). Les murs ont une épaisseur de 0.60 m et sont encore conservés sur une hauteur de 1 à 5 assises. Le côté sud-ouest est percé de deux portes larges de 1.80 m qui relient la salle aux galeries. Une troisième ouverture large de 1.40 m, dans le coin nord, donne accès vers l'extérieur. Chacune de ces entrées est munie d'un seuil surélevé, en calcaire. Celui de la porte nord conserve une feuillure longitudinale qui faisait partie du chambranle de la porte.

Le sol intérieur garde les empreintes des poutres carbonisées du plafond ou de la toiture. Ces traces de destruction par le feu sont particulièrement nettes et forment un quadrillage de 1.30 m de côté. Dans les angles de la pièce quatre excavations sont creusées dans la roche. Celle qui est située dans l'angle ouest contenait cent neuf monnaies, formant une série continue de Valentinien à Honorius.

Deux monnaies, l'une de Constantin I (330-331), l'autre de Magnence (350), découvertes dans la maçonnerie du mur nord ouest permettent de dater cet aménagement secondaire d'après l'année 350; elles fournissent, comme pour le bâtiment de dépôt, un excellent indice chronologique.

Près de cette salle, dans la galerie de façade, unâtre était adossé au mur central du portique. De ce foyer, ne subsistait qu'une dalle rectangulaire de 1.00 m sur 0.60 m, façonnée en fragments de tuiles couverts d'argile brûlée.

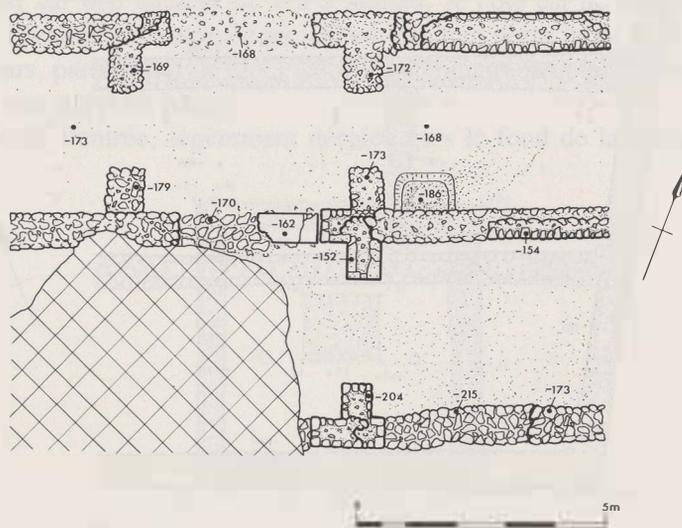


Fig. 8 — Plan de l'entrée principale dans la façade.

Dans la galerie intérieure, à 13 m de la salle d'angle, se trouvait une fosse circulaire taillée dans la roche. De 2 m de diamètre, elle se rétrécit par un ressaut à 0.70 m; sa profondeur est de 0.70 m. Cette fosse contenait des débris de foyer ainsi que des os d'animaux calcinés. Elle était comblée de blocs semblables et liés à ceux de la fondation du mur extérieur de la galerie. Le mur de façade devait être le stylobate d'une colonnade: de nombreux éléments — bases, fûts et chapiteaux toscans — furent retrouvés dans le remblai. Ce mur épais de 0.60 m est interrompu, à 6.30 m de la salle d'angle, par un portail de 2.40 m dont le seuil en calcaire est fortement délité.

L'entrée principale, légèrement décentrée vers le sud, est composée d'un portail à trois entrées (fig. 8). Le passage central, large de 2.70 m, traverse les deux galeries et s'ouvre directement sur l'esplanade, face au temple. Les deux portes latérales, larges de 2.40 m, donnent uniquement accès à la galerie de façade extérieure. Seule la porte située au centre conserve encore une partie de son seuil en calcaire.

Les pilastres de 0.70 m × 0.60 m accolés aux murs des galeries, réduisent la largeur de passage vers les galeries à 1.80 m. L'appareillage qui repose sur une fondation liée au mortier rose comporte une alternance, avec une arase en tuf calcaire scié. Ces pilastres formaient vraisemblablement des supports d'arcades, dont les nombreux voussoirs furent découverts dans les décombres. Dans la galerie

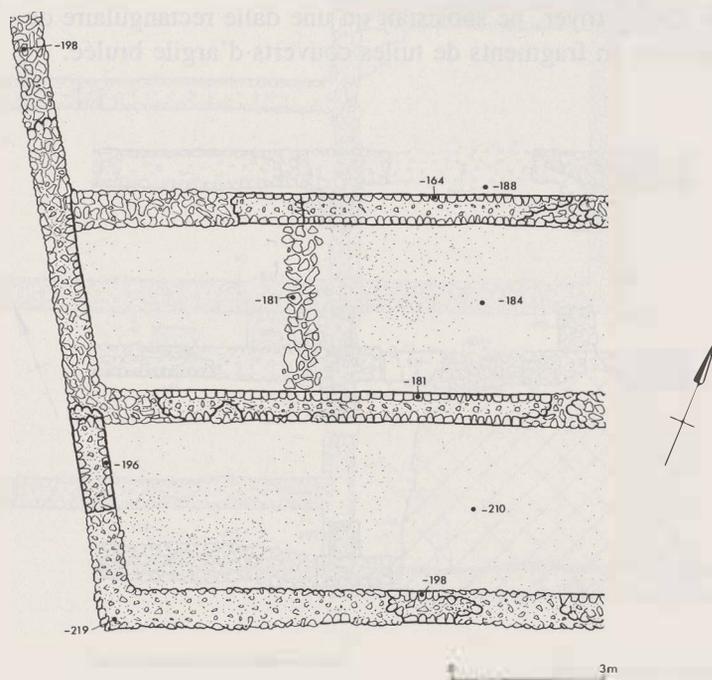


Fig. 9 — Plan de l'angle sud-ouest de la façade.

intérieure, à droite de l'entrée, un foyer de forme rectangulaire de 1.20 m sur 0.70 m, est creusé dans le sol et adossé au mur médian. Cette petite fosse datée par cinq monnaies de Claude II divus contenait de nombreux fragments de coquille d'œufs mêlés à du charbon de bois. La partie méridionale de l'entrée est fortement perturbée par une tranchée d'exploitation minière.

L'extrémité sud-ouest de la façade, se termine simplement contre le mur d'enclos qui dessine un retour d'angle de 98° vers le nord-ouest (fig. 9). Seule une fondation large de 0.70 m isole, au fond de la galerie intérieure, une petite pièce de forme irrégulière de 3.30 m sur 3.60 m et 4.20 m. Cette fondation intercalée entre les murs de la galerie portait apparemment un seuil dont de nombreux fragments furent retrouvés à proximité. De nombreuses pièces de monnaie furent découvertes dans l'enceinte de cette petite pièce.

Les parois internes de cette pièce et du portique intérieur étaient stuqués et peints en blanc avec une plinthe de couleur rouge, ainsi que des parties en vert et en noir; la couleur dominante est le rouge. Le sol en terre battue du portique révèle en de nombreux endroits les traces d'une destruction par le feu.

VI. *Les annexes*

L'examen des abords immédiats du sanctuaire permit de découvrir deux annexes à l'intérieur de l'enclos.

La première est située à 42 m au nord-est de l'enclos. Il s'agit d'une petite cella carrée de 5.90 m sur 5.80 m, sans péribole; elle a la même orientation que le temple principal (fig. 10). Les murs ont une épaisseur de 0.60 m et sont conservés du côté ouest sur une hauteur de 1 à 2 assises, le côté est ne subsistant qu'en fondations. L'entrée est marquée au sud-est par une porte large de 1.80 m. Les murs intérieurs, parementés de blocs calcaires sommairement taillés, étaient revêtus de stuc rose peint en blanc.

En face de l'entrée, légèrement décalée vers le fond de la cella, une base

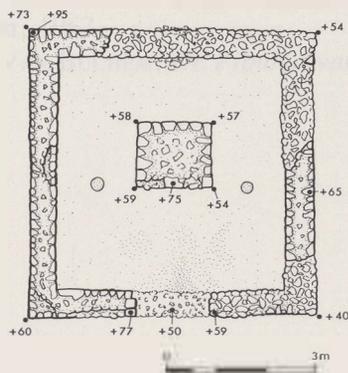


Fig. 10 — Plan de la cella annexe.

maçonnée rectangulaire de 1.55 m sur 1.35 m de côtés, devait être le socle de la statue du culte. De part et d'autre de la base, nous avons décelé la présence de deux petites fosses circulaires de 0.30 m de diamètre et d'une profondeur de 0.45 m, contenant des débris de charbon de bois. Elles étaient chacune couvertes d'une dalle en ardoise de forme circulaire.

Le sol en terre de cette chapelle garde les traces d'une destruction par le feu.

Autour de la base centrale, se trouvait concentré un abondant matériel archéologique, composé d'objets votifs et d'une série monétaire continue de Constantin (326) à Honorius (402).

Plus au sud, un autre bâtiment de 9 m sur 3.10 m est entièrement ouvert du côté nord-ouest (fig. 11). Les murs qui ferment cette construction sur trois côtés sont épais de 0.60 m et conservés sur une assise. Un bloc de calcaire de forme trapézoïdale repose au centre du quatrième côté. Il servait de base au pilier de bois qui soutenait une toiture en appentis. Le sol était simplement en terre battue.

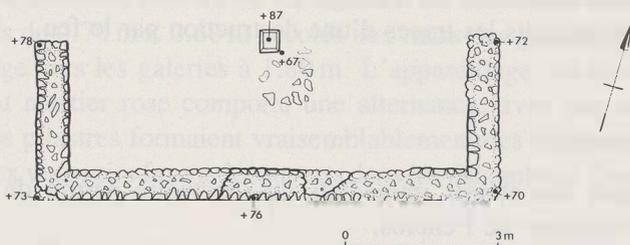


Fig. 11 — Plan de la seconde annexe.

LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Les diverses provenances de matériel et de monnaies sont désignées dans les tableaux et descriptions ci-dessous par les lettres suivantes: A. Temple principal; B. temple annexe; C. bâtiment de dépôt; D. salle d'angle du portique; E. galeries du portique; F. intérieur de l'enceinte. Matériel récolté le long du mur de clôture nord-est; G. extérieur de l'enceinte. Matériel concentré autour du bâtiment d'angle et devant le portique.

Abréviations bibliographiques

- Alesia: I. LERAT, *Les fibules d'Alesia*, 1977.
- Böhme: Astrid BÖHME, *Die Fibeln der Kastelle Saalburg und Zugmantel, Saalburg Jahrbuch XXIX*, 1972, 3-112.
- Chenet: G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.
- Drag.: H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata, Bonner Jahrbücher XCVI*, 1895, p. 18-155 et CVII, 1896, p. 54-163.
- Ettlinger: E. ETTLINGER, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, 1973.
- Gose: E. GOSE, *Gefäßstypen der römischen Keramik im Reinland*, Kevelaer, 1950.
- Isings: C. ISINGS, *Roman Glass from dated finds*, Groningen, 1975.
- Morin-Jean: Ch. MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Paris, 1913.
- Niederbieber: F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Frankfurt, 1914.
- Riha: E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaizeraugst*, 1979.
- Tongeren: W. VANVINCKENROYE, *Gallo-romeins aardewerk van Tongeren*, Tongeren, 1967.
- Van Buchem: H.J.H. VAN BUCHEM, *De Fibulae van Nijmegen I*, Nijmegen, 1941.

317 à 330

317		330		Dates	A	B	C	D	E	F	G	Total
Constantin I	VICTORIAE LAET PRINC PERP			318-319	-	-	-	-	-	-	-	4
Crispus	CAESARUM NOSTRORUM VOT V			320-321	-	-	-	-	-	-	-	3
Constantin II	VIRTUS EXERCITUS			320	-	-	-	-	-	-	-	3
Crispus				321-323	-	-	-	-	-	-	-	3
Constantin I	BEATA TRANQUILLITAS			323	-	-	-	-	-	-	-	4
Constantin II				322-323	-	-	-	-	-	-	-	3
Constantin I	SARMATIA DEVICTA			323-324	-	-	-	-	-	-	-	3
Crispus	CAESARUM NOSTRORUM VOT X			323-324	-	-	-	-	-	-	-	3
Constantin II	CAESARUM NOSTRORUM VOT X			323-324	-	-	-	-	-	-	-	3
Crispus	PROVIDENTIAE CAESS			326	-	-	-	-	-	-	-	1
Constantin I	PROVIDENTIAE AUGG			326-328	-	-	-	-	-	-	-	9
Constantin II				325-329	-	-	-	-	-	-	-	1
Crispus	CRISPUS CAESAR			326	-	-	-	-	-	-	-	1
Fausta	SALUS REIPUBLICAE			326	-	-	-	-	-	-	-	1
										9		32

330 à 348

330		348		Dates	A	B	C	D	E	F	G	Frappes					
												Imit.	Offic.				
Constantin I	GLORIA EXERCITUS 2 étendards			332-333	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4			
Constantin II				330-331	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3			
Constance II				332-333	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3			
Imitations																	
Constantin I	GLORIA EXERCITUS 1 étendard			335-341	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12			
Constance II				337-341	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4			
Constant				341-346	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4			
Imitations											10	26					
Constantinopolis				332-337	-	-	-	-	-	-	2	-	12				
Imitations												12					
Urbs Roma				330-333	-	-	-	-	-	-	1	-	3				
Imitations																	
Constantin I divus	QUADRIGE			337-341	-	-	-	-	-	-	-	-	1				
Hélène	PAX PUBLICA			337-341	-	-	-	-	-	-	-	-	1				
Théodora	PIETAS ROMANA			337-341	-	-	-	-	-	-	-	-	1				
Constance II	VICTORIAE DD AUGG Q NN			341-346	-	-	-	-	-	-	-	-	14				
Constant				341-346	-	-	-	-	-	-	-	-	1				
Imitations																	
Constance II	VOT XX MULT XXX			341-346	-	-	-	-	-	-	-	-	1				
Constant	VICTORIA AUGG			341-346	-	-	-	-	-	-	-	-	1				
										15	12	11	30	13	35	49	71

348 à 364

348	à	364	Dates	A	B	C	D	E	F	G	Frappes	
											Imit.	Offic.
Constance II	}	FEL TEMP REPARATIO Galère	346-350	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Imitations			-	-	-	-	1	-	-	-	1	-
Constant	}	FEL TEMP REPARATIO Hutte	346-350	-	-	-	1	-	-	1	-	2
Constance II			346-350	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Constant	}	FEL TEMP REPARATIO Phénix	346-350	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Magnence			FELICITAS REPUBLICAE	350	-	-	-	1	-	-	-	-
Magnence	}	VICTORIAE DD MM AUG ET CAE(S)	351-352	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Décence			351-352	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Imitations	}	FEL TEMP REPARATIO Cavalier	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-
Constance II			351-361	-	-	1	1	-	-	-	-	-
Imitations	}	SPES REPUBLICAE	-	2	3	3	-	1	1	1	11	-
Constance II			355-363	1	-	-	1	-	1	-	-	-
				3	5	5	4	3	2	5	13	14

27

364 à 378

364	à	378	Dates	A	B	C	D	E	F	G	Frappes	
											Imit.	Offic.
Valens	}	GLORIA ROMANORUM	364-378	2	6	1	7	1	-	4	-	21
Valentinien I			367-375	-	-	-	1	-	-	2	-	3
Gratien	}	SECURITAS REIPUBLICAE	367-375	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Valens			364-378	1	7	2	19	2	1	5	-	37
Valentinien I	}	GLORIA NOVI SAECULI	364-375	1	-	1	8	1	-	2	-	13
Gratien			364-375	-	-	-	14	-	-	-	-	14
Imitation	}	SPES REPUBLICAE	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-
Gratien			367-375	-	3	-	5	-	-	-	-	-
				4	16	4	55	4	1	16	1	99

100

378 à 388

378	à	388	Dates	A	B	C	D	E	F	G	Total
											Gratien
Théodose I	378-383	-	1	-	-	-	-	-	-	1	
Magnus Maximus	}	VOT XV MULT XX	383-387	-	1	-	2	-	-	-	3
Gratien			378-383	-	2	-	1	-	-	-	-
Gratien	}	VICTORIA AUGG	378-383	-	1	-	-	-	-	-	1
Magnus Maximus			383-387	-	-	-	1	-	-	-	-
Magnus Maximus	}	SPES ROMANORUM	383-387	-	-	1	-	-	-	-	1
Flavius Victor			387-388	-	2	-	1	-	-	-	-
Magnus Maximus	387-388	-	1	-	-	1	-	-	-	-	2
				1	9	1	8	-	-	-	19

388 à 402		388 à 402								Frappes		
388	à	402	Dates	A	B	C	D	E	F	G	Imit.	Offic.
Valentinien II	}	VICTORIA AUGGG	388-392	-	3	-	4	-	-	-	-	7
Arcadius			388-395	1	12	1	24	1	-	1	-	40
Théodose I			388-395	1	2	-	-	-	-	1	-	4
Eugène			392-394	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Honorius			394-395	-	6	-	1	-	-	-	-	7
Valentinien II	}	SALUS REIPUBLICAE	388-392	-	-	-	-	1	-	8	-	2
Arcadius			388-402	1	9	-	7	-	-	-	-	17
Théodose I			388-399	-	2	-	3	-	-	1	-	6
Imitations			-	2	-	-	-	-	-	-	2	-
				5	35	1	39	2	0	4	2	84

86

2. Céramique

a. Terre sigillée (fig. 12)

1. Coupe Drag. 40, pâte orange à engobe rouge (h: 5,6 cm; diam: 13 cm) Argonne. Ile Prov. F.
2. Assiette Drag. 18/31, pâte orange à engobe rouge (h: 5,5 cm; diam: 18,3 cm) Argonne. Ile B. Prov. F.
3. Assiette forme Chenet 304, pâte rouge à engobe brun - rouge brillant (h: 6,6 cm; diam: 27 cm). Est de la Gaule. IIIe A. Prov. D.
4. Bol Chenet 320b, molette 158, pâte orange à engobe rouge (h: 11 cm; diam: 20 cm). Argonne IVe. Prov. D.
5. Terrine Drag 45, fragmentaire, déversoir en forme de tête de lion, pâte rouge à engobe rouge brillant (diam: 22,5 cm). Est de la Gaule. Ile B à IIIe A. Prov. F.
6. Bord de terrine. Drag. 45. déversoir en forme de tête de lion, pâte orange à engobe rouge. Argonne IIIe B. Prov. D.
7. Gobelet apparenté au type Gose 202, pâte fine orange, traces d'engobe rouge, col orné de deux sillons (h: 10,5 cm; diam: 5,5 cm). Argonne IVe a. Prov. B.
8. Goulot de cruche forme Chenet 345, pâte orange à engobe rouge (diam: 3,5 cm). Argonne. IVe. Prov. F.
9. BIIINI[...] Sigle incomplet sur fond de céramique. Argonne. Prov. A.

b. Céramique vernissée (fig. 12)

10. Col de gobelet type Niederbieber 33a. Pâte fine grise à engobe gris brillant (diam. 8 cm). Prov. D.
11. Fragment de gobelet type Niederbieber 33c. Pâte fine grise à engobe noir brillant. Prov. D.
12. Bord de gobelet. Pâte grise à engobe noir brillant (diam. 6,7 cm). Prov. D.
13. Bord de gobelet. Pâte ocre à engobe gris-noir brillant (diam: 7 cm). Prov. D.

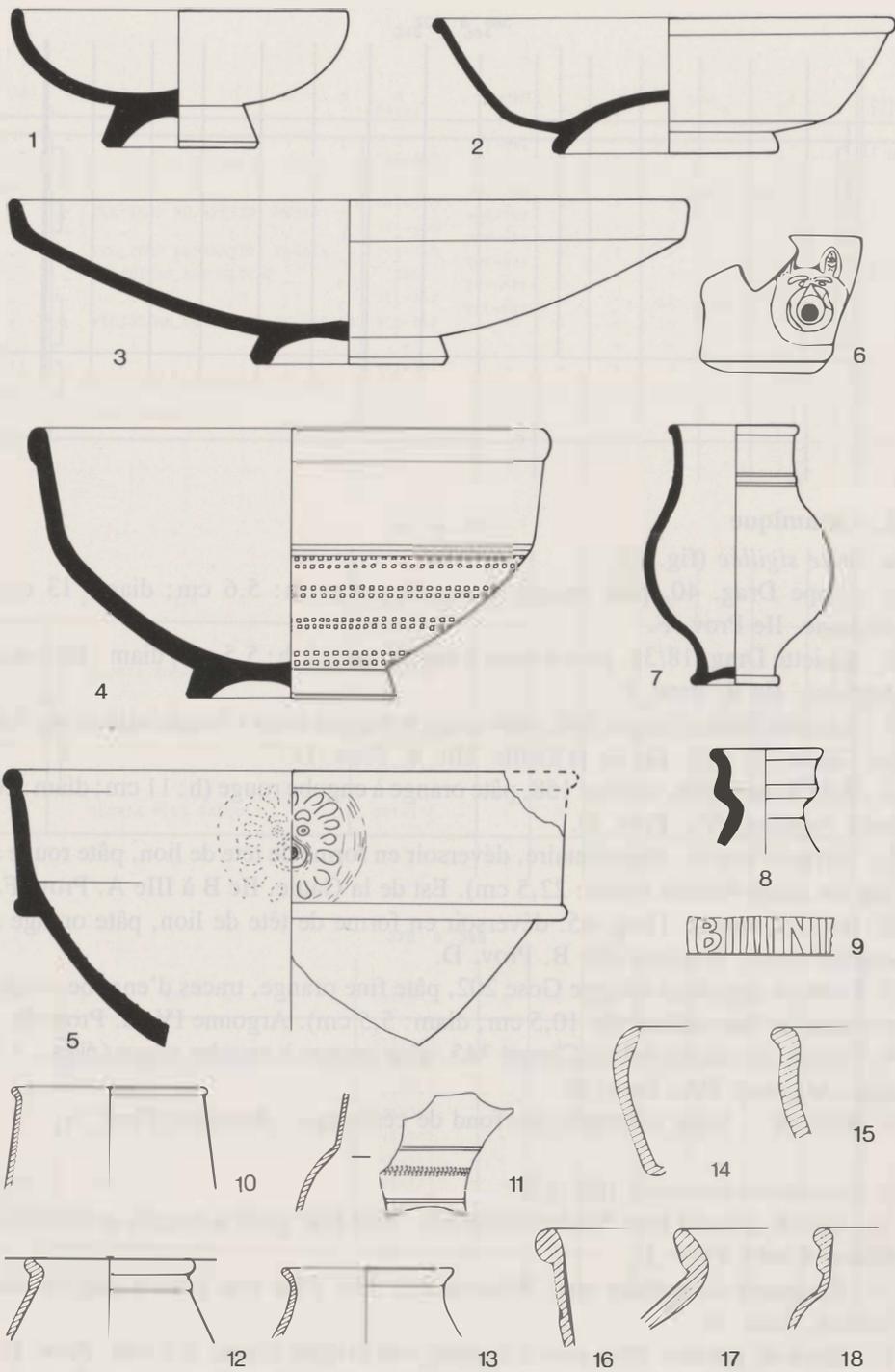


Fig. 12 — Céramique (éch. 1/3; 9: 1/1).

c. Céramique dite craquelée bleutée (fig. 12)

Pâte gris-clair dégraissée au sable fin, couverte gris-bleu décoré de bandes lissées, cuisson dure. Production champenoise (Chenet pp. 107-108).

- 14. Bord d'assiette Prov. D.
- 15-16. Bords de bols Prov. D.
- 17-18. Bords de vases Prov. D.

d. Céramique dite d'Arras (fig. 13)

Pâte dégraissée au sable fin, surface rugueuse fumée, cuisson dure.

- 19. Bord d'assiette carenée. Pâte grise, surface noire. Décor interne et externe de bandes lissées entrecroisées. Prov. D.
- 20. Bord de bol. Pâte beige, surface noire. Prov. D.
- 21. Bord de vase. Pâte beige, surface grise décorée de bandes lissées. Prov. D.
- 22. Bord de vase. Pâte gris-beige, surface noire décorée de bandes lissées obliques. Prov. D.
- 23. Bord de base. Pâte gris-clair, surface noire. Prov. D.
- 24. Bord de vase. Pâte beige, surface noire. Prov. D.

e. Céramique de Mayen (fig. 13)

Pâte granuleuse dégraissée au gros quartz et à la chamotte.

- 25. Bord d'assiette. Pâte blanche. Gose 251. IVe A. Prov. D.
- 26. Assiette carenée. Pâte beige-rose. (diam: 28 cm). Gose 474. IVe B. Prov. D.
- 27. Bol fragmentaire. Pâte gris-beige. (diam: 17 cm). Gose 489. IVe B. Prov. D.
- 28.30. Bords de vases. Pâte beige-rose (2 ex.) ou grise (1 ex.). Gose 544 IVe B. Prov. D.

f. Céramique indigène et ordinaire (fig. 13-14)

- 31. Bord d'assiette. Pâte grise à noyau noir, dégraissée au sable fin. Surface décorée de bandes lisses. Prov. D.
- 32. Bord d'assiette. Pâte noire à noyau gris, dégraissant composé de débris de coquillages. Prov. D.
- 33. Assiette fragmentaire. Pâte noire à noyau gris avec dégraissant blanc grossier. Enduit noir brillant sur le bord (diam: 23 cm). Prov. D.
- 34. Bord fragmentaire. Pâte noire à noyau brun-noir avec dégraissant blanc grossier. Enduit noir brillant sur le bord. Décor incisé de lignes obliques, bandes concentriques sur la panse. (diam: 17,5 cm). Prov. D.
- 35. Bol fragmentaire. Pâte gris-beige à dégraissant sableux. Surface décorée de deux sillons et de bandes lissées (diam: 13,5 cm). Prov. D.
- 36. Urne ovoïde à bord rentrant (type Kurkurnen). Pâte beige à dégraissant blanc moyen (diam: 10 cm). Gose 355 Prov. D.
- 37. Urne ovoïde à bord rentrant. Argile brune à dégraissant blanc moyen, surface lissée. Enduit noir brillant sur le bord (diam: 11,1 cm). Tongeren 31. Prov. D.
- 38. Bord de vase. Pâte sableuse gris-clair. Décor de bandes lissées. Prov. D.

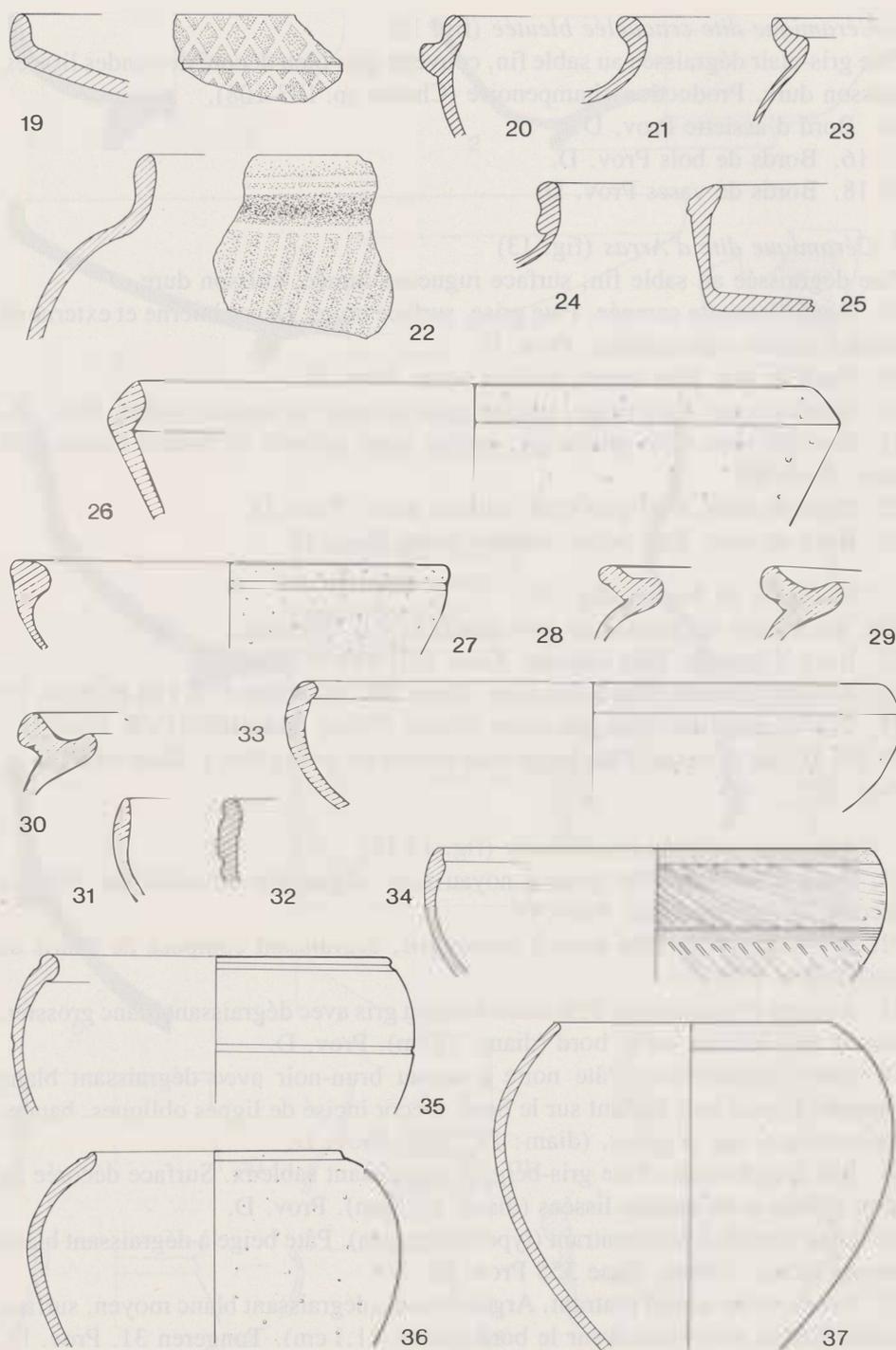
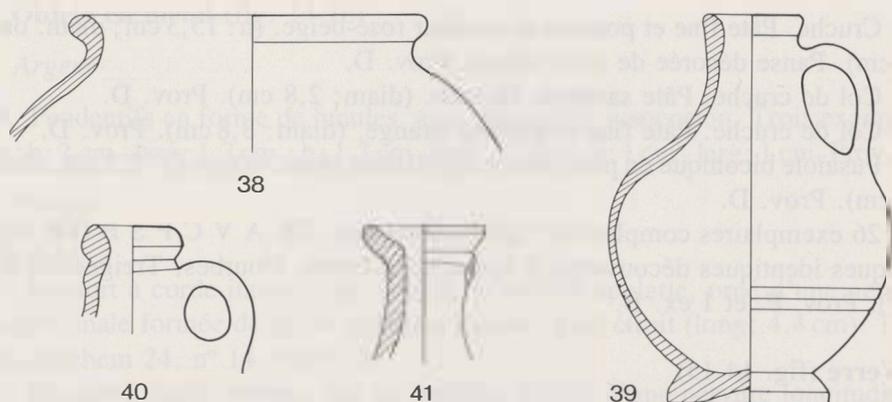


Fig. 13 — Céramique (éch. 1/3).



TR AVC PSB

43

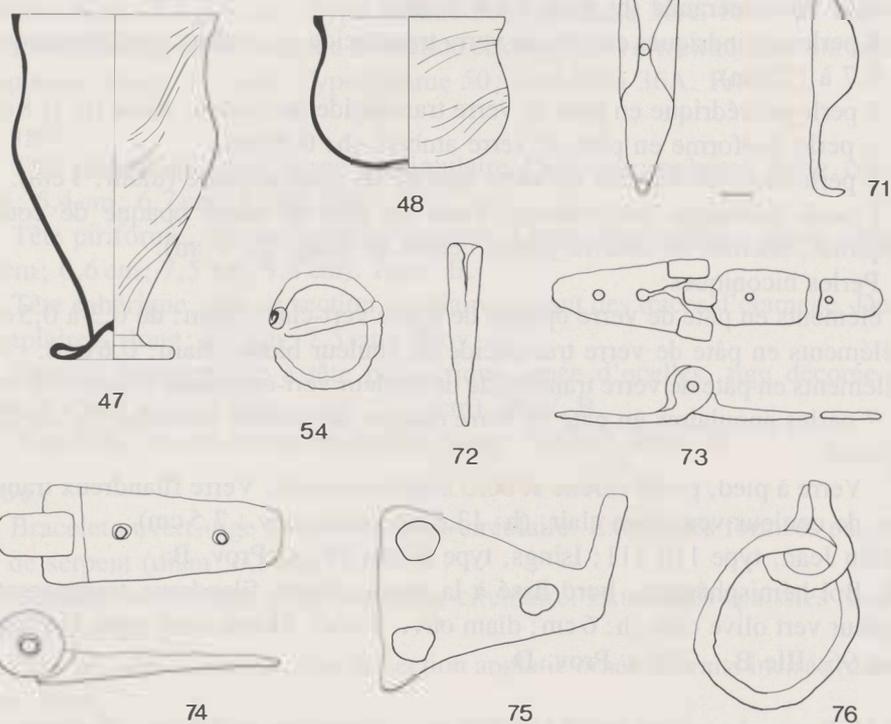


Fig. 14 — Céramique (38-41), sigle sur tuiles (43), verre (47-48), bronze (54) et fer (72-76) (éch. 1/3; 43: 1/1).

39. Cruche. Pâte fine et poreuse de couleur rose-beige. (h: 15,3 cm; diam. ouv. 3,5 cm). Panse décorée de trois sillons. Prov. D.
40. Col de cruche. Pâte sableuse blanche. (diam: 2,8 cm). Prov. D.
41. Col de cruche. Pâte fine et poreuse orange. (diam: 3,8 cm). Prov. D.
42. Fusaïole biconique en pâte noire à dégraissant blanc moyen (h: 2,2 cm; diam: 3,3 cm). Prov. D.
43. 26 exemplaires complets de sigles sur tegulae. TR A V C P S B (TR liés). Marques identiques découvertes à Matagne-la-Petite, Dourbes, Treignes et Roly⁽⁴⁾. Prov. F. et 1 ex. B.

3. Verre (fig. 14-15)

44. Bague. Le chaton est formé d'un disque orné du chrisme, anneau de section ronde. Pâte de verre filandreuse de couleur bleue (diam: 1,9 cm)⁽⁵⁾. Prov. B.
45. Bague. Anneau en ruban orné de protubérances. Pâte de verre opaque de couleur verte (diam: 1,7 cm). Prov. F.
46. Perles de collier; Prov. B:
- a. 8 perles prismatiques à section hexagonale en pâte de verre translucide de couleur vert-émeraude (h: de 0,7 à 0,9 cm).
 - b. 6 perles cylindriques en pâte de verre translucide de couleur vert-émeraude (h: de 0,7 à 1,2 cm).
 - c. 1 perle polyédrique en pâte de verre translucide de couleur bleue (h: 0,8 cm).
 - d. 1 perle fusiforme en pâte de verre ambrée (h: 0,8 cm).
 - e. 1 perle discoïde en pâte de verre opaque de couleur noire (diam: 1 cm).
 - f. 1 perle biconique polychrome. Fond en pâte de verre opaque de couleur turquoise, décorée de cercles jaunes cernés de rouge (h: 1 cm).
 - g. Perles biconiques:
 - 26 éléments en pâte de verre opaque de teinte vert-clair (diam: de 0,3 à 0,5 cm).
 - 5 éléments en pâte de verre translucide de couleur bleue (diam: 0,6 cm).
 - 2 éléments en pâte de verre translucide de couleur vert-émeraude (diam: 0,6 cm).
 - h. 7 perles annulaires en pâte de verre opaque de couleur vert-clair (h: de 0,2 à 0,4 cm).
47. Verre à pied, profil caréné et bord lissé à la meule. Verre filandreux transparent de couleur vert-olive clair. (h: 13,5 cm; diam ouv.: 7,5 cm). Morin Jean, type 110-111; Isings, type 109b: IVe s. Prov. B.
48. Bol hémisphérique, bord lissé à la meule. Verre filandreux transparent de couleur vert olive clair (h: 6 cm; diam ouv.: 7 cm). Morin Jean, type 71; Isings, type 96: IIIe B. - IVe s. Prov. D.

⁴ J.M. DOYEN, La marque de TRAVCPSB et sa distribution en Belgique, *Publication du Club archéol. Amphora* 1978, 3-14, carte 1.

⁵ Ch. VAROSI, La bague à Chrisme de Matagne-la-Grande, *Bull. Cercle de Recherches et d'Etudes Archéologiques de Doische* I, 1979, s.p.

4. Objets en métal (fig. 14-16)

a. Argent

49. Pendentifs en forme de lunules, avec anneau de suspension. Trois exemplaires: h: 2 cm - larg: 1,7 cm.; h: 1,3 cm - larg: 1,6 cm; h: 1 cm - larg: 1 cm. Prov. B.

b. Bronze

Fibules

50. Ressort à corde interne, arc bombé de section aplatie, orné d'une nervure longitudinale formée de petits triangles incisés; pied étroit (long: 4,4 cm). Type Van Buchem 24, n° 14. Prov. D.

51. Ressort à corde interne, arc en bandeau décoré d'une nervure longitudinale formée d'incisions triangulaires; pied étroit, porte ardillon trapézoïdal (long: 4,6 cm). Type Van Buchem 24, n° 15. Prov. D.

52. Ressort à corde externe accrochée, arc rectiligne, de section triangulaire arrondie, séparé par une nervure de la tête; pied étroit, porte ardillon trapézoïdal (long: 4,6 cm). Type Riha 2.8, n° 229; type Ettlinger 9; type Alesia 68. Prov. D.

53. Fibule oméga, anneau de section circulaire ouvert, extrémités enroulées en spirales (diam: 3 à 3,8 cm). Type Böhme 50; type Riha 36A. Prov. D.

54. Fibule oméga en fer, anneau de section circulaire ouvert, extrémités enroulées en spirales (diam: 4,5 cm). Type Böhme 50; type Riha 36A. Prov. D.

Epingles

55. Tête polyédrique, tige de section circulaire. Quatre exemplaires. (long. cons.: 6 cm; 6,4 cm; 6,7 cm; 7 cm). Prov. B.

56. Tête piriforme, tige de section circulaire. Quatre exemplaires. (long. cons.: 5,7 cm; 6,6 cm; 7,5 cm; 8,4 cm). Prov. B.

57. Tête sphérique, tige de section circulaire portant des traces d'étamage. Deux exemplaires. (long: 7,1 cm; 7,5 cm). Prov. B.

58. Epingle fragmentaire à tête polyédrique ornée d'ocelles, tige décorée au sommet d'une spirale (long. cons.: 5,9 cm). Prov. B.

59. Tige fine, tête en forme de bouton (long: 5,2 cm). Prov. D.

Bijoux

60. Bracelet ouvert, tige de section semi-circulaire. Extrémités formées par une tête de serpent (diam: 6,5 cm). Prov. B.

61. Bracelet ouvert, tige de section semi-circulaire. Extrémités épaissies (diam: 6 cm). Prov. B.

62. Petit bracelet à fermoir, tige de section aplatie ornée de traits incisés (diam: 4 cm). Prov. D.

63. Boucle d'oreille, tige de section aplatie décorée de triangles et de traits incisés (diam: 3,2 cm). Prov. D.

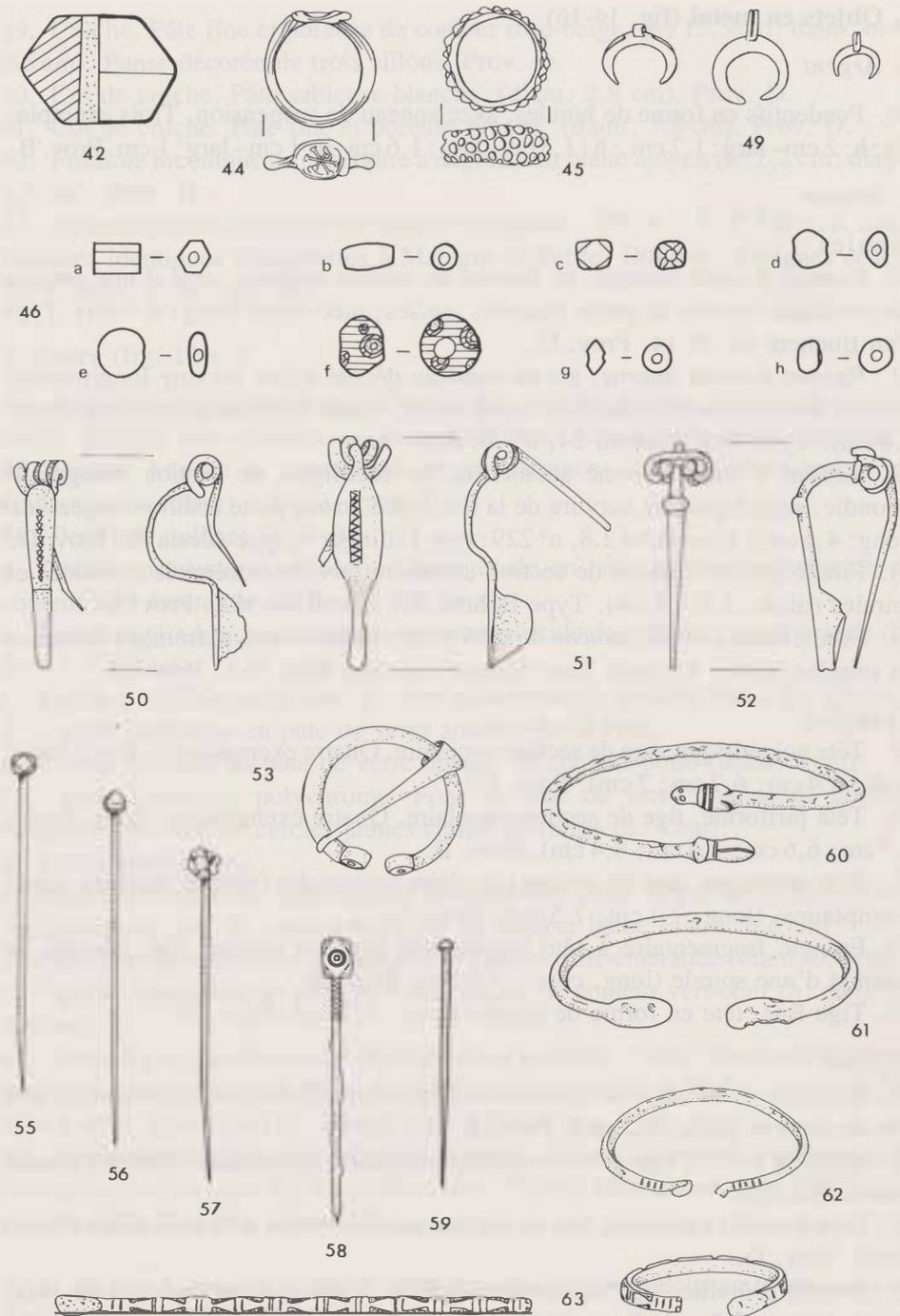


Fig. 15. — Fusaïole (42), verre (44-46), objets en argent (49) et en bronze (50-53 et 55-63) (éch. 2/3).

Objets votifs

64. Ex-voto, figurant une poitrine féminine. Plaquette en tôle de bronze décorée de punctuations, trou avec aiguille pour la fixation. Exemplaires analogues découverts au sanctuaire des sources de la Seine⁽⁶⁾ (long : 5 cm ; larg : 1,7 cm). Prov. B.
65. Feuille votive. Tôle de bronze argentée de forme triangulaire, ornée de traits alternés imitant les nervures d'une feuille, percée de deux trous cerclés. Exemplaires analogues découverts dans les sanctuaires britanniques de Stony Stratford, avec dédicace à Jupiter et Vulcain ; à Barkway, dédiés à Mars Alator, Mars Toutatis et Vulcain ; à Water Newton, exemplaires flanqués du symbole chrétien⁽⁷⁾. Prov. B.
66. Aile en tôle de bronze décorée au repoussé (long : 4,9 cm). Prov. A.

Eléments de statuettes

67. Cimier de casque : Minerve ou Mars ? (h : 0,6 cm ; long : 0,9 cm). Prov. A.
68. Aile en bronze argenté, décor incisé imitant des plumes : Mercure ? (long : 4,3 cm). Prov. A.

Divers

69. Bouton d'applique circulaire, pourvu de deux rivets au revers, Bronze, (diam : 2,4 cm). Prov. D.
70. Ecailles de cuirasse (lorica squamata). Eléments rectangulaires en tôle de bronze ; ils sont attachés en se chevauchant, par un fil de bronze replié, traversant les deux perforations latérales. Les trous supérieurs, plus larges, servent à maintenir les plaquettes sur un vêtement de cuir à l'aide de lacets⁽⁸⁾. Dimensions : 2 éléments : long : 4,5 cm, larg : 2 cm. 8 éléments : long : 3 cm, larg : 2 cm. Prov. D et F.

c. Fer

71. Serpe à douille ouverte, formée par le rabattement des deux ailerons médians (long : 13,5 cm). Prov. D.
72. Douille conique (chandelier), 7 exemplaires (long : 7 à 10 cm). Prov. D.
73. Eléments de charnière, plaques triangulaires à double perforation (long : 12,5 cm). Prov. D.
74. Elément de charnière, plaque trapézoïdale à double perforation (long : 11 cm). Prov. B.

⁶ H. BAUDOT, Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine, *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte d'Or* II, 1847, 120 et pl. XII, n° 37, n° 34.

⁷ M.W.C. HASSALL, Altars, Curses and Other Epigraphic Evidence, dans W. RODWELL (ed.), *Temples, Churches and Religion: Recent Research in Roman Britain*, B.A.R. 77, 1980, p. 85.

⁸ H. RUSSEL ROBINSON, *The Armour of Imperial Rome*, 1975, 153-163 ; J.P. BUSCHE, *Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent*, 1932, 173, n° 178.

75. Penture, plaque triangulaire munie de trois clous de fixation. 2 exemplaires (long: 9 cm). Prov. D.

76. Anneau avec patte de scellement. Prov. B.

5. Os: épingles (fig. 16)

77. Tête ovoïde surmontée d'un godron et d'un bouton tronconique. Elle est séparée de la tige par deux godrons, pointe cassée (long. cons: 10 cm). Prov. B.

78. Tête biconique soulignée par deux godrons, tige de section circulaire, galbée (long: 10,5 cm). Prov. D.

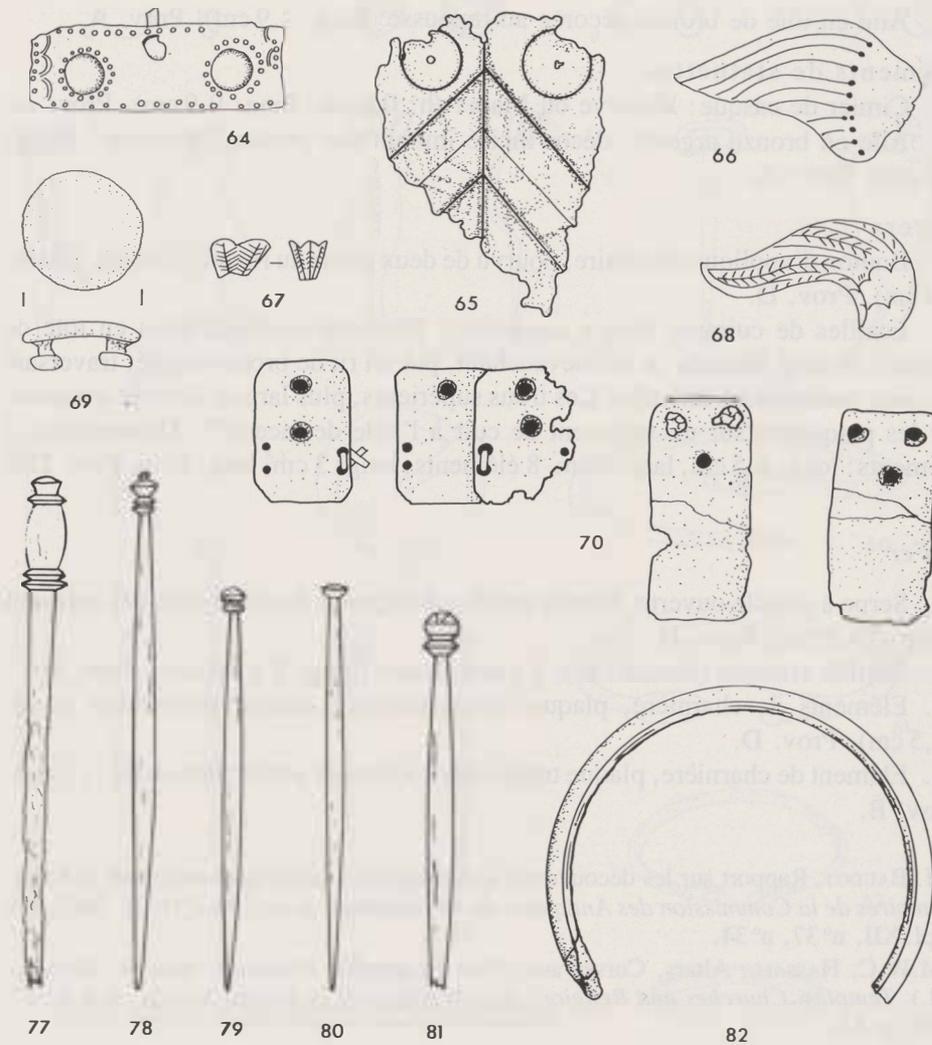


Fig. 16. — Objets en bronze (64-70), en os (77-81) et en lignite (82) (éch. 2/3).

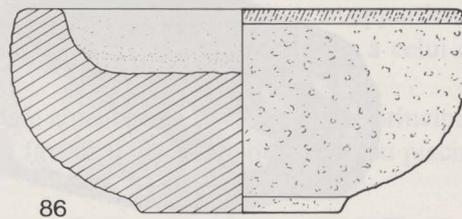
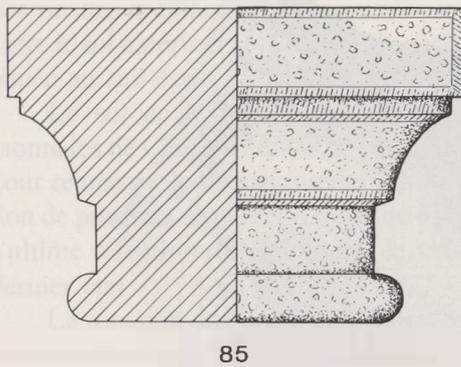
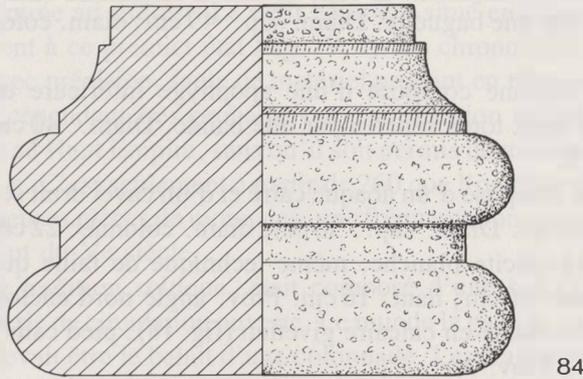
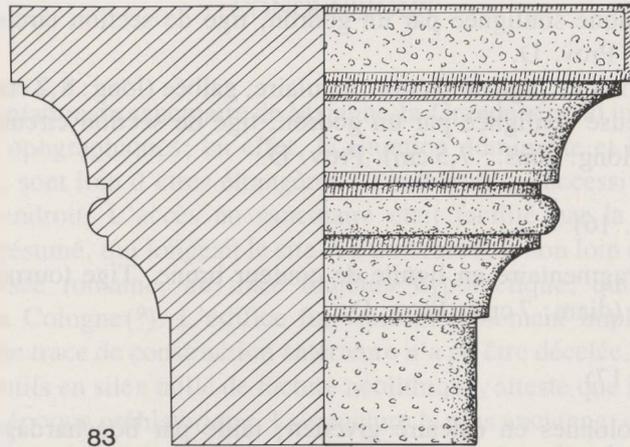


Fig. 17 — Eléments de colonnes et mortier (éch. 1/6).

79. Tête biconique soulignée par un godron, tige de section circulaire, galbée (long: 8,1 cm). Prov. D.

80. Tête tronconique, tige de section circulaire, galbée (long: 8,2 cm). Prov. D.

81. Tête bulbeuse soulignée par un godron, tige de section circulaire, galbée, pointe cassée (long. cons.: 7,5 cm). Prov. D.

6. Lignite (fig. 16)

82. Bracelet fragmentaire en lignite de couleur brune. Tige tournée de section semi-circulaire (diam: 7 cm). Prov. D.

7. Pierre (fig. 17)

Eléments de colonnes en calcaire givetien; taille par bouchardage et ciselure relevée aux angles.

83. Chapiteau se composant de haut en bas, d'un abaque carré et de deux cavets droits séparés par une baguette. Diam. sup.: 49 cm; diam. colonne: 24 cm. Prov. A.

84. Base de colonne composé d'une apophyge inférieure en forme de cavet renversé et de deux tores séparés par une bande. Diam.: 40 cm; diam. colonne: 24 cm. Prov. E.

85. Chapiteau composé d'un abaque carré et d'un cavet droit séparé de l'astragale par un gorgerin nu. Diam. sup.: 36 cm; diam. colonne: 22 cm. Prov. E.

86. Mortier en calcite blanche, même technique de taille que les éléments de colonnes. Diam: 36 cm; haut: 16 cm. Prov. angle nord enclos.

87. Élément de statue en calcaire givetien (fig. 18): pied cambré sculpté et poli. (long: 9,5 cm). Prov. A.



Fig. 18 — Pied de statue en calcaire givetien (éch. 2/3).

CONCLUSIONS

L'implantation du sanctuaire de Matagne-la-Grande répond indéniablement à des critères topographiques; en effet, la situation dominante et la proximité de points d'eau, sont loin d'être étrangères à l'élaboration successive de constructions à cet endroit. L'accès au sanctuaire était facilité par la présence d'un diverticule présumé, qui longeait le site et s'embranchait non loin de là (Niverlée) sur la chaussée romaine, au tracé toujours hypothétique, qui conduisait de St. Quentin à Cologne⁹). L'édifice fut vraisemblablement implanté en terrain vierge, aucune trace de construction antérieure n'a pu être décelée. Néanmoins, la présence d'outils en silex taillé de facture néolithique, atteste que le site était déjà fréquenté à l'époque préhistorique. La structure la plus ancienne, correspondant à la première phase de construction, est représentée par le temple principal érigé dans l'aire nord d'une vaste esplanade. Celle-ci était circonscrite par un simple mur de clôture avec une entrée au sud-est. Le petit bâtiment situé en dehors du temenos appartient également à ce premier état (fig. 19, I). La chronologie de cet état ne peut être établie avec précision, faute de matériel probant en relation stratigraphique sûre. Il reste cependant très probable que l'édification de cet ensemble de bâtiments remonte au Haut Empire, sans qu'il soit permis de mieux circonscrire la date de construction. C'est seulement à partir de 260 que l'on peut affirmer, par la présence de nombreuses pièces de monnaies, une fréquentation continue du lieu de culte jusqu'au début du Ve siècle.

Le temple de tradition celtique, était composé d'une cella de plan carré, entourée d'une galerie de circulation ouverte. Le mur de la galerie, moins épais que celui de la cella, devait être le bahut d'une colonnade. Les fragments de colonnes découverts aux abords immédiats, corroborent cette hypothèse. Les murs de la cella, plus épais, devaient s'élever au dessus de la toiture du déambulatoire, pour des raisons d'éclairage. Le fanum était érigé sur un podium; la faible différence entre le sol extérieur et le niveau du péribole, ne nécessite qu'une marche à l'entrée située au sud-est.

Le sol de la cella et du déambulatoire fut recouvert d'un dallage. Des monnaies de Claude II divus et Tetricus I et II, découvertes dans le remblai apporté pour rehausser le niveau intérieur, situent cet aménagement après 275. L'adjonction de pilastres de part et d'autre de l'accès au péribole, est tardive, et appartient à l'ultime réfection du sanctuaire, la texture du mortier étant identique à celui du dernier état.

La fonction de l'excavation élipsoïdale aménagée à l'est du temple principal, reste énigmatique. L'hypothèse émise en faveur d'une sorte de bassin ou piscine

⁹ J. MERTENS, Les routes romaines de la Belgique, *Archaeologia Belgica* 33, 1957, 16-17 (route 16).

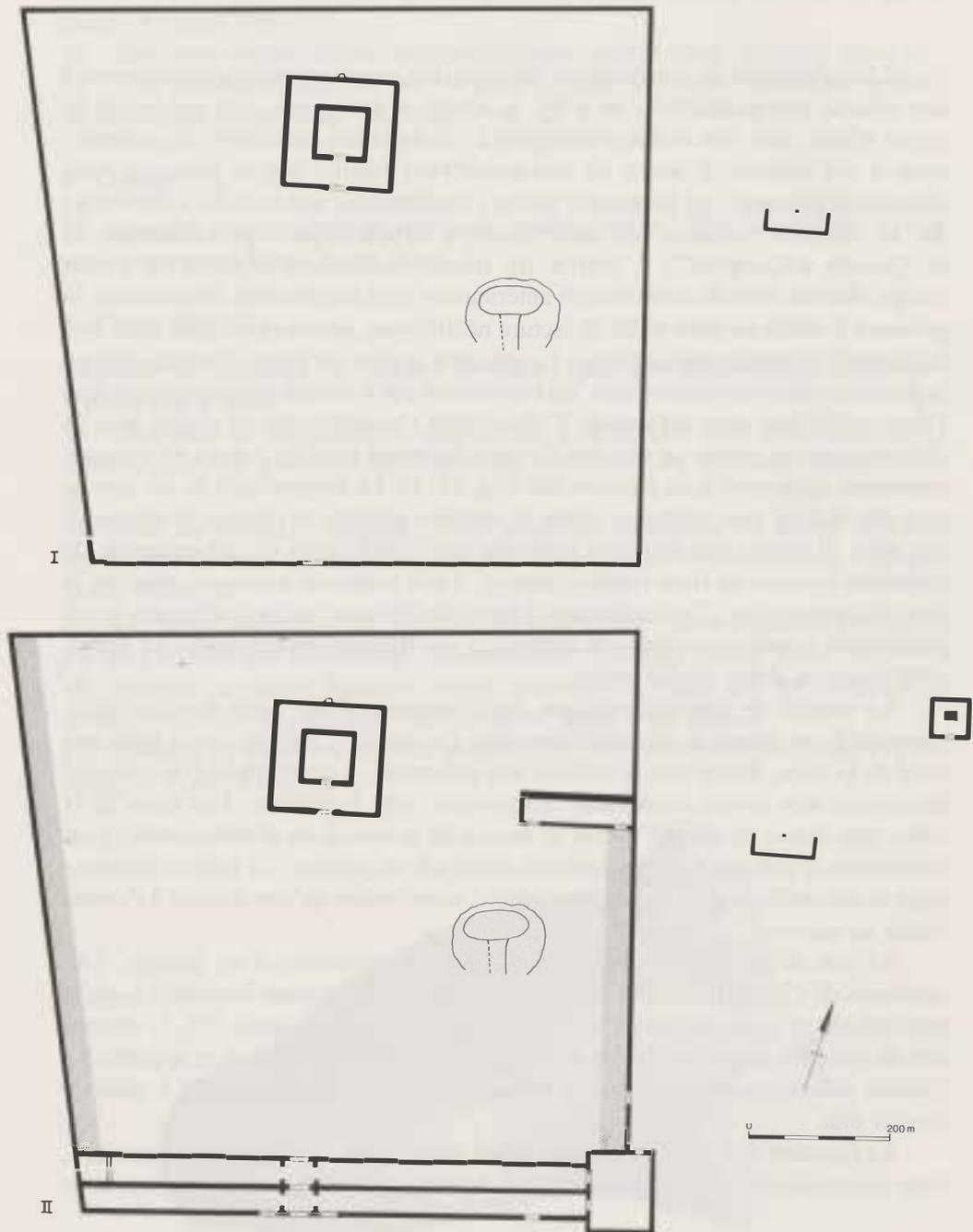


Fig. 19. — Les deux phases de construction du sanctuaire.

destinée aux pèlerins, pourrait se confirmer par sa situation proche de la nappe phréatique. En outre, la construction sur trois côtés, sorte d'auvent complètement ouvert du côté nord, servait vraisemblablement à abriter un dépôt d'offrandes.

L'embellissement du sanctuaire à une date tardive, démontre toute l'importance du site jusqu'à la fin du Bas-Empire (fig. 19, II). La façade monumentale, rajoutée sur le tracé du mur d'enclos sud-est, était composée d'un portique double se terminant à l'est par un bâtiment d'angle en saillie. La galerie extérieure était ouverte et ornée de colonnes. Le portail d'entrée légèrement décentré, est composé d'une porte centrale qui traverse les deux galeries et s'ouvre directement sur l'esplanade, face au temple principal. Les deux portes latérales, moins larges, donnent uniquement accès à la galerie de façade. La galerie intérieure devait être un couloir fermé. La petite pièce située au fond, du côté sud, la présence de crépis peint, et l'absence de fragments de colonnes, viennent étayer l'hypothèse d'un déambulatoire fermé. Du côté est, les deux galeries aboutissent à la grande salle d'angle. Dans le sol de cette construction se remarquent quatre excavations creusées dans le rocher et disposés dans chaque angle de la pièce. L'une d'elle contenait un important dépôt monétaire. Les empierrements qui longent les murs de clôture est et sud permettent de supposer l'existence de déambulatoires ouverts en matériaux légers. La toiture en appentis devait être supportée par des piliers en bois. Le portique est menait au bâtiment de plan rectangulaire, aligné sur la façade du temple principal. La paroi nord, nettement plus épaisse que celle des autres murs, contenait vraisemblablement des niches destinées à des emplacements de statues ou au dépôt d'objets votifs. De nombreux voussoirs et éléments décoratifs (triangles, losanges) en tuf calcaire scié, découverts au pied de ce mur, laissent présumer la présence de ces niches.

Le petit temple, sans péribole, situé à l'extérieur de l'enclos sacré, s'identifie mieux à une petite chapelle annexe. La base centrale, devait être le piedestal de la statue de culte. C'est autour de celle-ci que se trouvaient groupés les objets votifs (bague, bracelets, boucles d'oreilles, épingles et ex-votos), ainsi qu'un important lot de monnaies.

La chronologie de la deuxième phase de construction est fixée grâce aux monnaies imbriquées dans la maçonnerie de cet état. Ces monnaies de Constantin I (330-331), Constant (346-350), Magnence (350) et Valens (364-367), fournissent un excellent *terminus post quem* pour l'édification de ces bâtiments. De plus, dans l'angle ouest de la grande salle du portique, se trouvaient concentrées cent neuf monnaies, formant une série continue de Valentinien I à Honorius. Cet ultime remaniement du sanctuaire, doit se situer pendant la période Valentinienne, comme c'est le cas pour le sanctuaire voisin de Matagne-la-Petite¹⁰. Cette période est caractérisée par l'augmentation considérable des pièces de monnaies,

¹⁰ G. DE BOE, Le Sanctuaire Gallo-Romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite, *Archaeologia Belgica*, 251, Bruxelles, 1982.

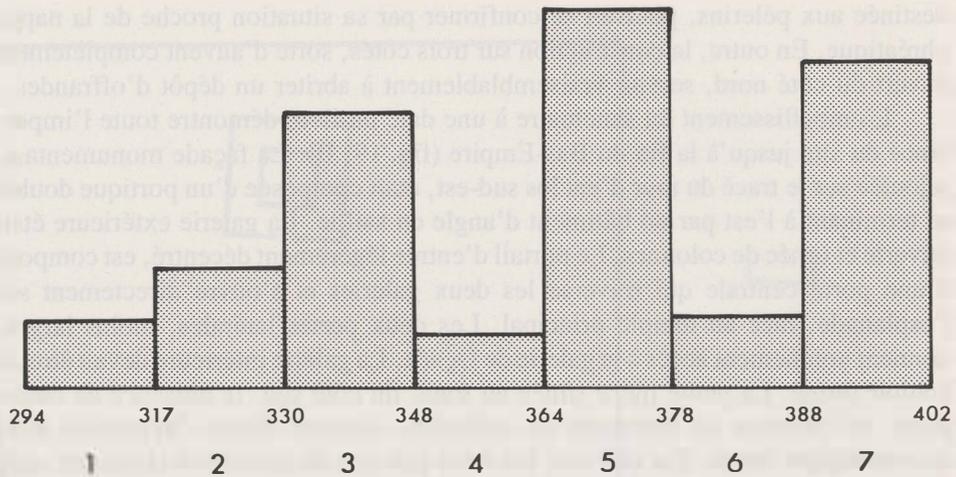


Fig. 20 — Courbe de fréquence des monnaies officielles du IV^e siècle.

qui constitue la preuve d'une nette reprise des activités et d'une prospérité certaine. L'analyse statistique des monnaies du IV^e siècle, basée sur un calcul des indices de fréquence pour les sept périodes principales d'émissions entre 294 et 402⁽¹¹⁾, donne pour notre sanctuaire la courbe de fréquence suivante (fig. 20). Une fréquence normale pour les périodes 1 et 2 (293-330); une augmentation pendant la période Constantinienne (3) (330-348); un net recul durant la période 4 (348-364) due aux conséquences de la guerre civile opposant Constance II à Maxence et aux invasions qui ont succédé le retrait des garnisons frontalières; un net regain durant la période Valentinienne (5) (364-378); après un recul durant les années 378 à 388, la période finale 7 (388-402) connaît à nouveau un net regain d'activités.

Le sanctuaire de Matagne-la-Grande, par sa situation, fut certainement lié au culte de l'eau. L'identité des dieux honorés en ce lieu sacré reste obscure, comme pour la majorité des lieux de cultes. Hormis une aile pouvant appartenir à une statuette de Mercure, un cissier de casque de Minerve ou de Mars, et un pied de statue, aucun autre élément ne permet d'identifier les divinités auquel le sanctuaire était dédié. En général, les lieux de cultes ne sont pas seulement la manifestation d'un sentiment religieux; ils représentent une sorte de forum campagnard, favorable à l'échange des idées et à leur enrichissement. Des marchés commerciaux y étaient également tenus. Leur prospérité se prolonge pour la plupart jusqu'au début du Ve siècle, et succombe au triomphe du christianisme.

Les nombreuses traces d'incendie, marquant le sol de plusieurs bâtiments de l'édifice de Matagne-la-Grande, prouvent qu'il fut détruit par le feu au début du Ve siècle.

¹¹ J. LALLEMAND, Les monnaies du Castellum du Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies, *Revue Belge de Numismatique* CXX, 1974, 35-72.

TABLE DE MATIERE

Introduction	5
Les vestiges archéologiques	8
Caractères généraux	8
Description des vestiges	10
Le matériel archéologique	20
Les monnaies	21
Céramique	24
Verre	29
Objets en métal	29
Os	32
Lignite	32
Pierre	34
Conclusions	36
Table de matière	39

RECHERCHES



Les plans ci-dessous ont été dressés par M. J. Van der ...

Le plan ci-dessus a été dressé par M. J. Van der ...

Le plan ci-dessus a été dressé par M. J. Van der ...

Le plan ci-dessus a été dressé par M. J. Van der ...